

RE: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA

De : GISSINGER Bastien <bastien.gissinger@culture.gouv.fr>
Objet : RE: Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA
À : DUPLAN Muriel <affaires.juridiques@tonnay-charente.fr>

jeu., 02 avr. 2026 09:46

📎 2 pièces jointes

Ce message exige votre attention

- C'est le premier e-mail qu'elle envoie à votre entreprise.

Powered by Mimecast

Bonjour,

Les documents n'appellent pas de remarque particulière niveau archéologie.
Bonne journée

**Bastien GISSINGER**

Ingénieur d'études en charge de la Charente-Maritime
Service régional de l'archéologie
Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine

102 Grand'Rue
86000 Poitiers
Tel : 05 49 36 30 35 / 07 65 17 42 64
www.culture.gouv.fr

De : Mélanissimo <robot-melanissimo.csac@developpement-durable.gouv.fr> **De la part de** DUPLAN Muriel
Envoyé : mardi 31 mars 2026 09:44
À : prefecture@charente-maritime.gouv.fr; laurence.morel@charente-maritime.gouv.fr; caroline.dauviaud-claverie@charente-maritime.gouv.fr; lea.guidnouard@charente-maritime.gouv.fr; helene.bizet@developpement-durable.gouv.fr; GISSINGER Bastien <bastien.gissinger@culture.gouv.fr>; udap.charente-maritime <udap.charente-maritime@culture.gouv.fr>; RAGOO Nathalie <nathalie.ragoo@culture.gouv.fr>
Objet : Procédure de modification simplifiée PLU Tonnay-Charente - Avis PPA

⚠ **Expéditeur Externe** au ministère de la Culture. Ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez aucune pièce jointe à moins que vous ne reconnaissiez l'expéditeur et que vous soyez sûr que le contenu est sans danger.

Madame, Monsieur,

La commune de Tonnay-Charente procède à une procédure de modification simplifiée n°1 du PLU ayant pour objet :

- De corriger plusieurs erreurs matérielles (règlement écrit et graphique)

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L. 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée pour avis.

Vous trouverez en pièces jointes la notice de présentation de la modification simplifiée, l'extrait modifié du règlement et les plans de zonage (avant/après).

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos éventuelles observations dans les meilleurs délais, l'objectif étant une mise à disposition du public au 21 avril prochain.

Afin de garder une traçabilité dans mon dossier, je vous remercie de bien vouloir m'accuser réception du présent mail.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Muriel DUPLAN

Responsable Administration Générale et Affaires Juridiques
05 46 82 14 47

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- 001-TONNAY-CHAR-PLU-NOTICE MODIF SIMPL1_MS1.pdf (4 Mo)
- 003-TONN-CHAR-PLU-REGLT-EXTRAIT -MS1.pdf (169 ko)
- 004-TONN-CHAR-PLU-ZONAGE EXTRAITS-MS1.pdf (3 Mo)

3 fichiers, taille totale: 7 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **jeudi 30 avril 2026 à 09:44 (CEST)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=U9og_V6gNTyi5xwZ9iRbJwB0UIK84SefQis9rSgCtws

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.16

© **Ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique**

Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.
